

J'AI BESOIN D'AIDE POUR MA MÈRE !

Par Profil supprimé Postée le 25/05/2015 21:27

Bonjour,

Je viens ici pour avoir de "l'aide" car je ne sais plus quoi faire pour aider ma mère.

Elle boit depuis.. En fait je l'ai toujours vu boire, apparemment cela remonte de son premier mariage. (20ans environ)

Son état est préoccupant, elle se fait pipi dessus pratiquement tout le temps, elle parle seule, se frappe elle-même, etc...

Elle boit dès le matin et la journée n'en parlons pas... Elle ne sait plus aligner une phrase, devient agressive, ne tient plus debout, et finit par aller se coucher à 14h-15h et finit sa journée au lit en se levant quelques fois tout en étant agressive...

J'ai 16ans, j'habite donc chez mes parents avec mon petit frère de 13ans.

Elle a déjà essayé de se faire soigné en allant dans un centre de désintoxication il y a 2ans pendant 2 mois. 2mois après elle ne buvait toujours pas mais ce n'a pas tenu malheureusement..

Elle suit un traitement contre le coeur, le diabète et le cholestérol mais bois même avec les médicaments..

Elle n'a plus de permis car elle se l'ai fais prendre il y a 3ans dans un accident avec presque 4g d'alcool dans le sang.. Elle risque 2mois de prison si on l'a reprend en l'état d'ivresse sur la voie public mais ca ne l'empêche pas d'aller dans les bars au centre ville pour autant..

Elle ne veut plus se faire soigné mais la situation a la maison n'est pas convenable pour des adolescents comme moi et mon frère..

Je suis dans l'impasse....

Si quelqu'un est dans le même cas que moi ou l'a été , j'aimerais avoir des conseils...

Merci.

Mise en ligne le 26/05/2015

Bonjour,

Nous comprenons votre détresse dans la situation que vous vivez. Votre mère souffre d'un problème d'alcool depuis de nombreuses années et malgré des démarches pour se faire soigner, continue de boire aujourd'hui.

Vous nous demandez comment aider votre mère mais si aujourd'hui elle ne souhaite pas se faire soigner, vous ne pourrez pas l'y contraindre. Toutefois, lorsqu'il existe un danger imminent (menace de suicide, d'agression envers quelqu'un d'autre, délire manifeste), il est possible d'envisager une Hospitalisation à la Demande d'un Tiers (HDT). Cette hospitalisation, qui se fait en psychiatrie, ne peut pas "régler" le problème car ce n'est pas un soin spécialisé pour le problème d'alcool, mais permet de mettre la personne à l'abri, de se poser quelques jours durant lesquels, peut-être, une prise de conscience est possible. Cela permet aussi à l'entourage de souffler face à une situation qui n'est jamais facile à vivre. L'entourage, même s'il voit bien qu'il faudrait faire quelque chose, est en même temps très impuissant.

En-dehors de cela, vous risquez fort de vous épuiser à chercher des solutions dont votre maman ne veut pas. Même si c'est très tentant et bien compréhensible, ce n'est pas votre rôle. . En tant qu'enfant, il est important que vous soyez soutenue et protégée de ce qui se passe. Vous ne faites pas allusion à votre père, mais s'il est présent au domicile, nous lui conseillons de prendre contact avec un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) afin d'être conseillé et soutenu. Vous pouvez également les contacter pour vous-même. Vous trouverez les adresses d'un centre près de chez vous ici.

Vous sollicitez les témoignages de personnes qui sont ou se sont retrouvés dans le même cas que vous. Vous pouvez pour cela déposer un témoignage dans l'un de nos forums et ainsi profiter du soutien et des conseils des autres internautes. Il existe aussi des groupes de paroles dédiés à l'entourage des personnes qui boivent. Ils s'appellent les Al-Anon pour les familles, et les Alateen pour les enfants. Vous trouverez des informations sur ces groupes sur leur site, n'hésitez pas à aller y faire un tour, ils peuvent être source d'un grand soutien.

Dans tous les cas, et quel que soit le mode d'aide que vous choisirez, il est très important que vous vous en remettiez à des adultes de confiance car, du haut de vos 16 ans, vous ne pourrez pas porter cela toute seule. Vous nous avez contacté et c'est très courageux. Nous vous encourageons maintenant à poursuivre dans ce sens et à solliciter des personnes en direct afin d'être accompagnée. Dans cette situation douloureuse, il est évidemment important de trouver comment amener votre mère à accepter de se faire aider, mais il est tout aussi important que vous vous occupiez de vous et que vous preniez soin de vous... Nous vous y encourageons de tout coeur.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour en parler de vive voix avec l'un de nos écoutants, vous pouvez nous appeler au 0980 980 930 (Alcool Info Service, appel non surtaxé depuis un poste fixe, anonyme, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

En savoir plus :

- Un de mes parents boit, j'en souffre.
- Comment aider mon parent qui boit.